

30 avril 2020



# MISE À JOUR DE L'ANALYSE DE SCÉNARIO : CHOCS DUS À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ET À LA CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir une plus grande transparence et responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport propose une mise à jour de l'analyse de scénario pour aider les parlementaires à évaluer les possibles répercussions économiques et financières de la pandémie de COVID-19 et des développements récents sur le marché du pétrole.

Ce rapport tient compte des mesures fédérales annoncées jusqu'au 24 avril 2020 inclusivement.

Analystes principaux :

Kristina Grinshpoon, conseillère-analyste

Caroline Nicol, analyste

Tim Scholz, conseiller-analyste

Collaborateurs :

Robert Behrend, conseiller-analyste

Étienne Bergeron, analyste

Tessa Devakos, assistante de recherche

Jamie Forsyth, analyste

Jill Giswold, analyste

Raphaël Liberge-Simard, analyste

Sarah MacPhee, analyste

Salma Mohamed Ahmed, assistante de recherche

Nigel Wodrich, analyste

Ce rapport a été préparé sous la supervision de :

Chris Matier, directeur général

Trevor Shaw, directeur

Nancy Beauchamp, Carol Faucher, Jocelyne Scrim et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : [dpb-pbo@parl.gc.ca](mailto:dpb-pbo@parl.gc.ca).

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

Résumé	1
1. Hypothèses clés	4
2. Scénario économique	6
3. Scénario financier	10
Annexe A: Scénario économique détaillé	15
Annexe B: Scénario financier détaillé	16
Annexe C: Comparaison du scénario du 9 avril	17
Notes	18

# Résumé

---

Le DPB a publié sa première analyse de scénario sur les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole le 27 mars pour aider les parlementaires à en évaluer les possibles répercussions économiques et financières.

Le présent rapport fournit une mise à jour de l'analyse de scénario. Il comprend un scénario économique révisé et des estimations de coûts mises à jour pour les mesures annoncées précédemment. De plus, il tient compte des nouvelles mesures fédérales annoncées jusqu'au 24 avril inclusivement.

**Le scénario à l'étude n'en est qu'un seul parmi les nombreux scénarios possibles. Nous insistons sur le fait qu'il ne constitue pas une prévision. Il ne montre qu'une des issues possibles à la situation.**

- Le DPB part désormais du principe que les mesures de lutte contre la COVID-19 demeureront en place jusqu'à la fin du printemps au Canada et qu'elles seront graduellement assouplies au courant de l'année, à un rythme relativement lent, sans être complètement éliminées.
- Malgré l'entente conclue le 12 avril par les pays membres et partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en vue de réduire leur production de pétrole brut, le DPB émet toujours l'hypothèse que les prix du pétrole demeureront bien en deçà de leurs niveaux d'avant la crise.

Étant donné que les perspectives économiques et financières sont extrêmement incertaines en ce moment, le DPB continue de se limiter à un horizon à court terme exclusivement, c'est-à-dire le profil trimestriel de 2020 et les exercices 2019-2020 et 2020-2021.

## Scénario économique

Compte tenu de la situation récente sur le marché du travail, de l'« estimation rapide » faite par Statistique Canada de la baisse du PIB réel en mars et d'une évaluation désagrégée des secteurs touchés, le DPB a révisé significativement à la baisse son hypothèse sur les répercussions des chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole sur l'économie canadienne.

Selon le scénario économique mis à jour, le PIB réel devrait diminuer de 2,5 % au premier trimestre, puis de 20 % au deuxième trimestre (taux non annualisés dans les deux cas). Il devrait ensuite rebondir légèrement aux

troisième et quatrième trimestres alors que les mesures de lutte contre l'épidémie seront graduellement assouplies.

- En 2020, la croissance du PIB réel serait de -12 %. Il s'agirait ainsi de la croissance de loin la plus faible jamais enregistrée depuis le début de la série en 1961.
- Pour mettre le tout dans une perspective historique, notons que c'est en 1982 que la plus faible croissance du PIB réel a été enregistrée (-3,2 %, soit près du quart de la baisse que nous anticipons).

Cela dit, notre hypothèse quant au taux de croissance du PIB réel de -12 % se situe bien dans la fourchette des taux de croissance suggérée dans les scénarios indicatifs envisagés par la Banque du Canada dans son *Rapport sur la politique monétaire* d'avril 2020.

La plus forte baisse prévue du PIB réel, conjuguée à la baisse plus marquée du niveau de prix du PIB, entraînera une diminution du niveau du PIB nominal — mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement — de 177 milliards de dollars en 2020 par rapport au scénario économique précédent.

- En comparaison à un scénario contrefactuel dans lequel les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole ne se produisent pas, le niveau du PIB nominal serait plus bas de 395 milliards de dollars (16,6 %) en 2020.
- Le DPB suppose qu'il y aura d'autres pertes d'emplois au deuxième trimestre et que le taux d'emploi (la part de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi) s'élèvera à 53,8 %, soit 8 points de pourcentage de moins que son niveau d'avant la crise en février.
- Le taux d'emploi de 53,8 % au deuxième trimestre serait le plus faible jamais enregistré depuis le début de la série en 1976.

### Scénario financier

Les résultats budgétaires tiennent compte des mesures budgétaires fédérales totalisant 146 milliards de dollars qui ont été annoncées en date du 24 avril et se fondent sur les évaluations de coûts de Finances Canada et du DPB.

- En fonction du scénario économique mis à jour et en tenant compte des mesures fédérales annoncées, le déficit budgétaire passerait à 24,9 milliards de dollars en 2019-2020, puis à 252,1 milliards de dollars en 2020-2021.
- Par rapport à la taille de l'économie canadienne, le déficit s'élèverait à 1,1 % du PIB en 2019-2020, puis à 12,7 % en 2020-2021.

En proportion de l'économie, le déficit budgétaire de 2020-2021 serait le plus important déficit jamais enregistré (depuis le début de la série en 1966-1967) et dépasserait de loin le record de 8 % du PIB observé en 1984-1985.

- La hausse du déficit budgétaire et la forte diminution du PIB nominal feront passer le ratio de la dette fédérale au PIB à 48,4 % en 2020-2021.
- La dernière fois que le ratio de la dette fédérale au PIB a atteint plus de 48,4 %, c'était en 1999-2000. Il demeure toutefois bien en deçà du sommet de 66,6 % atteint en 1995-1996 (depuis 1966-1967).

Malgré les mesures annoncées récemment, d'autres mesures financières pourraient être nécessaires pour soutenir l'économie dans les prochains mois. En outre, même après l'ajout de mesures de soutien, de nouvelles *mesures de relance* budgétaires pourraient être nécessaires pour que l'économie redémarre, surtout si le comportement des consommateurs et des entreprises ne revient pas à la « normale » rapidement.

Dans le contexte de la viabilité budgétaire, il est essentiel de faire la distinction entre les mesures budgétaires temporaires et permanentes. La situation actuelle exige que l'on prenne des mesures stratégiques immédiates et énergiques pour faire face à des circonstances imprévues et exceptionnelles. Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas l'intention de rendre permanentes les mesures budgétaires annoncées.

Il faut se rappeler qu'avant les chocs dus à la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole, le gouvernement affichait un bilan sain. Compte tenu de la nature temporaire des mesures budgétaires et de l'expérience du passé, et étant donné que les taux offerts sur le marché du crédit sont historiquement bas, tout laisse croire que le gouvernement pourrait contracter d'autres emprunts s'il le fallait.

Après l'expiration des mesures budgétaires et la reprise de l'économie, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait se stabiliser, puis commencer à diminuer selon les modalités de la politique budgétaire d'avant la crise. Toutefois, si certaines des mesures sont prolongées ou deviennent permanentes, le ratio de la dette fédérale pourrait continuer d'augmenter.

# 1. Hypothèses clés

---

L'analyse de scénario mise à jour comprend des révisions importantes qui ont été apportées aux hypothèses clés et aux ajustements depuis le dernier rapport<sup>1</sup>.

**Le scénario à l'étude n'en est qu'un seul parmi les nombreux scénarios possibles. Nous insistons sur le fait qu'il ne constitue pas une prévision. Il ne montre qu'une des issues possibles à la situation.** Quand il disposera de plus de données et d'informations, le DPB mettra à jour son analyse, s'il le juge nécessaire.

Dans cette mise à jour d'analyse de scénario, le DPB part du principe que les mesures de lutte<sup>2</sup> contre la COVID-19 demeureront en place jusqu'à la fin du printemps au Canada. Nous supposons aussi que ces mesures suffiront à aplatiser la courbe épidémique et que le nombre de nouveaux cas diminuera au cours de cette période. Nous supposons également que ces mesures seront graduellement assouplies au courant de l'année, à un rythme relativement lent, sans être complètement éliminées<sup>3</sup>.

Le 12 avril, les pays membres et partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont convenu de réduire leur production de pétrole brut et ont demandé aux grands producteurs « de contribuer en temps utile et de manière proportionnée aux efforts visant à stabiliser le marché pétrolier<sup>4,5</sup> ».

Malgré cette entente, les contrats à terme actuels laissent présager que les cours du pétrole demeureront bien en deçà de leurs niveaux d'avant la crise au cours des prochains mois. En effet, dans son *Oil Market Report* d'avril 2020, l'Agence internationale de l'énergie a estimé qu'« il est impossible de conclure une entente qui permettrait de réduire suffisamment l'offre pour compenser les pertes associées à la demande à court terme<sup>6</sup> ».

En fonction des développements récents, nous avons révisé nos hypothèses en ce qui concerne les prix du pétrole au deuxième trimestre. Cependant, nos hypothèses pour la deuxième moitié de 2020 sont inchangées de notre scénario du 9 avril.

Le DPB continue de croire que la Banque du Canada maintiendra la cible du taux directeur à son niveau actuel, soit 0,25 %, tout au long de 2020. Nous maintenons aussi l'hypothèse selon laquelle les mesures de politique monétaire et financière actuelles<sup>7</sup> et futures empêcheront la multiplication des faillites personnelles et commerciales.

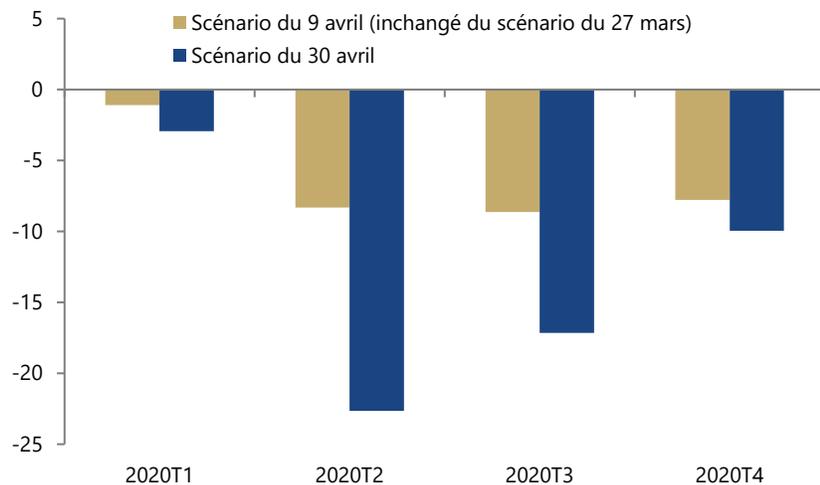
Le 9 avril, Statistique Canada a publié les données sur le marché du travail pour le mois de mars. Celles-ci montrent une baisse de 15,1 % du nombre total d'heures travaillées d'un mois à l'autre<sup>8</sup>. Le 15 avril, Statistique Canada a fait une « estimation rapide » du PIB réel en mars, qui aurait diminué d'environ 9 % (d'un mois à l'autre)<sup>9</sup>.

Compte tenu des données sur le marché du travail et de l'« estimation rapide » publiées par Statistique Canada pour le mois de mars, ainsi que d'une évaluation désagrégée des secteurs touchés, le DPB a révisé significativement à la baisse son hypothèse sur les répercussions des chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole sur l'économie canadienne par rapport à son scénario économique du 9 avril, qui n'avait pas changé depuis son rapport du 27 mars (figure 1-1).

Figure 1-1

### Impact des chocs dus à la pandémie de la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole sur le niveau du PIB réel

Différence en termes de pourcentage du scénario contrefactuel



Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : Le scénario contrefactuel est basé sur nos perspectives de novembre 2019 qui n'ont pas inclus les chocs dus à la pandémie de la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole.

## 2. Scénario économique

Le tableau 2-1 présente un résumé des principaux indicateurs économiques de la mise à jour du scénario économique par rapport au scénario du 9 avril, qui n'avait pas changé depuis notre rapport du 27 mars (lequel se fondait sur les données publiées jusqu'au 23 mars inclusivement). Le scénario économique est détaillé à l'annexe A.

**Tableau 2-1 Scénario économique : indicateurs clés**

	2020T1	2020T2	2020T3	2020T4	2020
<b>Croissance du PIB réel (%)*</b>					
Scénario 30 avril	-2,5	-20,0	7,5	9,0	-12,0
Scénario 9 avril	-0,6	-6,9	0,0	1,2	-5,1
	-1,9	-13,1	7,5	7,8	-6,8
<b>PIB nominal (G\$)**</b>					
Scénario 30 avril	2 268	1 751	1 884	2 057	1 990
Scénario 9 avril	2 323	2 105	2 105	2 135	2 167
	-55	-354	-221	-78	-177
<b>Taux d'emploi (%)</b>					
Scénario 30 avril	60,7	53,8	55,8	57,8	57,0
Scénario 9 avril	60,8	55,8	55,6	57,2	57,3
	0,0	-2,0	0,1	0,6	-0,3
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>					
Scénario 30 avril	46	18	28	31	31
Scénario 9 avril	45	26	28	31	32
	1	-8	0	0	-2
<b>Prix du pétrole WCS (\$ US)</b>					
Scénario 30 avril	29	7	15	15	16
Scénario 9 avril	28	13	15	15	18
	1	-6	0	0	-1

Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les taux de croissance du PIB réel sont exprimés comme le changement en termes de pourcentage par rapport au niveau du PIB réel d'un trimestre à l'autre (non annualisés).

\*\* Les niveaux du PIB nominal par trimestre sont exprimés aux taux annuels.

Le scénario du 9 avril est inchangé de notre scénario du 27 mars.

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nous avons révisé à la baisse la croissance du PIB réel au premier trimestre à la lumière de l'estimation rapide, par Statistique Canada, de la diminution d'environ 9 % du PIB réel en mars. Cette diminution est bien plus marquée que celle de 2,3 % prévue dans le scénario précédent.

Compte tenu du moment où les chocs dus à la pandémie et à la chute des prix du pétrole sont survenus en mars et de la réaction subséquente des gouvernements, des ménages et des entreprises, l'« estimation rapide » tient compte du fait que ces chocs ont eu un effet sur seulement une partie du mois.

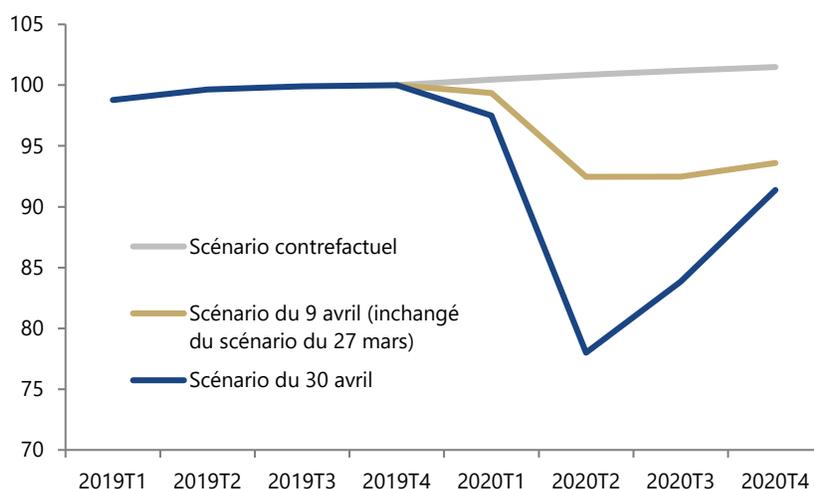
Par conséquent, le DPB suppose que la baisse du PIB réel en avril (d'un mois à l'autre) sera environ 70 % plus importante que celle prévue dans l'estimation rapide de Statistique Canada pour le mois de mars. En conséquence aux révisions à la baisse pour mars et avril, l'hypothèse de la diminution du PIB réel au deuxième trimestre fut abaissée à 20 % (taux non annualisé), contre 6,9 % dans le scénario économique précédent.

Le PIB réel devrait ensuite rebondir légèrement aux troisième et quatrième trimestres à mesure que l'on commencera, à la fin juin, à assouplir graduellement les mesures de lutte contre l'épidémie et que certaines entreprises et certains secteurs touchés amorceront le processus de réouverture. Par ailleurs, les prix du pétrole devraient aussi rebondir quelque peu au troisième trimestre par rapport à leurs niveaux historiquement bas, tout en restant bien en deçà de leurs niveaux d'avant la crise.

Cela dit, le niveau du PIB réel devrait être, au quatrième trimestre, inférieur de 10 % (7,8 % dans le scénario précédent) à ce qu'il aurait été, n'eût été les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole (figure 2-1).

Figure 2-1 Niveau du PIB réel selon les scénarios du DPB

2019T4 = 100



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Le scénario du 9 avril est inchangé par rapport au scénario du 27 mars.  
Le scénario contrefactuel est basé sur nos perspectives de novembre 2019 qui n'ont pas inclus les chocs dus à la pandémie de la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole.

Pour l'ensemble de l'année, nous émettons maintenant l'hypothèse que la croissance du PIB réel sera de -12 %. Il s'agirait de la croissance de loin la plus faible jamais enregistrée depuis le début de la série en 1961. Pour mettre le tout dans une perspective historique, notons que c'est en 1982 que la plus faible croissance du PIB réel a été enregistrée (-3,2 %, soit près du quart de la baisse que nous anticipons)<sup>10</sup>.

Cela dit, notre hypothèse quant au taux de croissance du PIB réel de -12 % en 2020 se situe bien dans la fourchette des taux de croissance suggérée dans les scénarios indicatifs envisagés par la Banque du Canada dans son *Rapport sur la politique monétaire d'avril 2020*<sup>11</sup>.

Une plus forte baisse prévue du PIB réel, conjuguée à une baisse plus marquée du niveau de prix du PIB, entraînera une diminution du niveau du PIB nominal — mesure la plus large de l'assiette fiscale du gouvernement — de 177 milliards de dollars en 2020 par rapport au scénario économique précédent. En comparaison d'un scénario contrefactuel dans lequel les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole ne se produisent pas, le PIB nominal enregistrera une chute de 395 milliards de dollars (16,6 %) en 2020.

En février, avant que les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole ne surviennent, le taux d'emploi, soit la part de la population âgée de 15 ans et plus qui occupe un emploi, s'élevait à 61,8 %.

En mars, il s'est perdu un nombre record de 1 011 000 emplois nets. Cela a entraîné une forte baisse du taux d'emploi, qui est passé à 58,5 %, un niveau observé pour la dernière fois en avril 1997<sup>12</sup>.

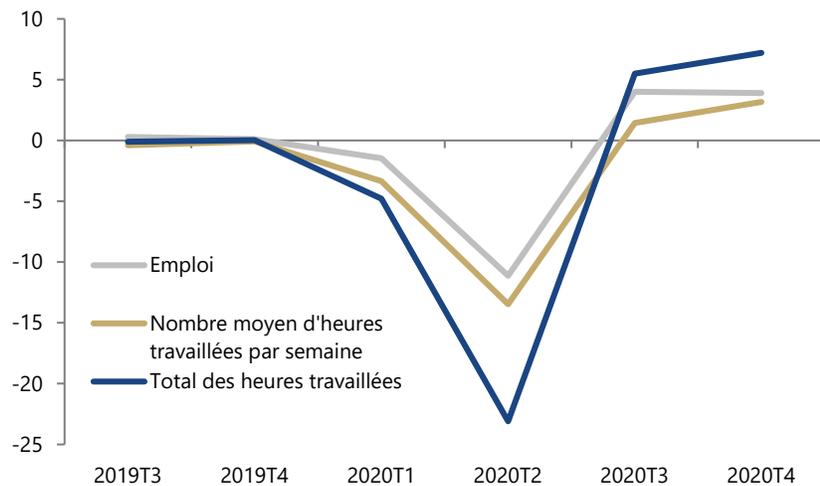
De plus, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a chuté de 10,4 % en mars (d'un mois à l'autre). C'est environ deux fois plus que la diminution en pourcentage de l'emploi (5,3 %). Ainsi, le nombre total d'heures effectivement travaillées, qui a une incidence directe sur le PIB, a diminué de 15,1 % au cours de ce même mois.

Le DPB suppose qu'il y aura d'autres pertes nettes d'emplois au deuxième trimestre et que le taux d'emploi chutera à 53,8 %, soit 8 points de pourcentage de moins que son niveau d'avant la crise, qui était de 61,8 % en février. Cela serait le plus faible taux d'emploi jamais enregistré depuis le début de la série en 1976. Le taux d'emploi devrait ensuite rebondir quelque peu dans la deuxième moitié de l'année, à mesure que l'activité économique progressera.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine devrait également continuer de diminuer au deuxième trimestre, avant de remonter légèrement durant la deuxième moitié de l'année (figure 2-2). Par rapport à ce qui était prévu dans le dernier scénario économique, le total d'heures travaillées en 2020 est 11,4 % plus bas.

**Figure 2-2** Taux de croissance des indicateurs du marché du travail

%, d'un trimestre à l'autre



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

### 3. Scénario financier

Le DPB s'est servi du scénario économique pour établir le modèle de projection du scénario financier. Comme dans les derniers rapports, des ajustements ont été apportés dans certains cas pour mieux saisir les répercussions financières du ralentissement économique sur certains éléments des revenus et des dépenses.

Le scénario financier tient compte des mesures budgétaires fédérales de 146 milliards de dollars annoncés jusqu'au 24 avril (tableau 3-1)<sup>13</sup>. Le coût de ces mesures se fonde sur les estimations de Finances Canada et du DPB. On suppose que les sommes maximales consacrées à ces mesures seront entièrement dépensées au cours de leur exercice respectif<sup>14</sup>. Le gouvernement fournit également un soutien en matière de crédit et de liquidité par le truchement du Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'autres programmes<sup>15</sup>.

**Tableau 3-1 Mesures budgétaires fédérales prises en réaction à la COVID-19 en date du 7 avril**

G\$	2019-2020	2020-2021
Subvention salariale d'urgence du Canada*	-	76,0
Prestation canadienne d'urgence*	-	35,5
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes*	-	9,1
Bonification du crédit pour la TPS*		5,7
Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants	-	5,3
Bonification de l'Allocation canadienne pour enfants*		1,9
Autres**	0,8	12,6
<b>Total</b>	<b>0,8</b>	<b>146,0</b>

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* Indique une estimation de coûts du DPB. \*\* Les estimations de l'impact budgétaire de toutes les mesures d'intervention COVID-19 sont disponibles à l'adresse : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/covid-19>. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dans le scénario financier du 9 avril, le DPB estimait que le déficit budgétaire atteindrait 184,2 milliards de dollars en 2020-2021. Son estimation tenait compte des mesures budgétaires fédérales de 105,5 milliards de dollars annoncées jusqu'au 7 avril (tableau 3-2).

Selon le scénario mis à jour, l'évolution de la situation économique et budgétaire depuis le rapport du 9 avril fait en sorte que le déficit budgétaire diminue de 2,5 milliards de dollars en 2019-2020 et en suite qu'il augmente

de 27,2 milliards de dollars en 2020-2021. Les mesures budgétaires fédérales et leurs répercussions sur les frais de la dette publique donnent quant à elles lieu à une augmentation du déficit budgétaire de 0,8 milliards de dollars en 2019-2020 et de 147,1 milliards de dollars en 2020-2021.

**Tableau 3-2 Solde budgétaire révisé**

G\$	2019-2020	2020-2021
<b>Solde budgétaire (scénario du 9 avril)</b>	<b>-27,4</b>	<b>-184,2</b>
Mesures de soutien directes prises en réaction à la COVID-19 en date du scénario du 9 avril	0,7	105,5
Incidence des mesures sur les frais de la dette publique	0,0	0,8
Évolution de la situation économique et budgétaire	2,5	-27,2
<b>Solde budgétaire révisé avant la prise des mesures</b>	<b>-24,2</b>	<b>-105,0</b>
Mesures de soutien directes prises en réaction à la COVID-19 en date du 24 avril	-0,8	-146,0
Incidence des mesures sur les frais de la dette publique	0,0	-1,1
<b>Solde budgétaire (scénario du 30 avril)</b>	<b>-24,9</b>	<b>-252,1</b>

Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : Un nombre négatif (positif) indique une réduction (augmentation) du solde budgétaire. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le tableau 3-3 ci-dessous montre les résultats financiers pour les principaux groupes d'indicateurs. L'annexe B présente le scénario financier en détail. L'annexe C propose une comparaison des résultats du scénario financier à ceux du 9 avril.

En s'appuyant sur la mise à jour du scénario économique et en tenant compte des mesures budgétaires fédérales de 146 milliards de dollars, le déficit budgétaire atteindrait 252,1 milliards de dollars en 2020-2021<sup>16</sup>. Par rapport à la taille de l'économie canadienne, il s'élèverait à 12,7 % du PIB pour le même exercice.

En proportion de l'économie, ce déficit budgétaire serait le plus important déficit jamais enregistré (depuis le début de la série en 1966-1967) et dépasserait de loin le record de 8 % du PIB observé en 1984-1985<sup>17</sup>.

Par ailleurs, les revenus budgétaires seraient inférieurs de 33,3 milliards de dollars en 2020-2021 par rapport à ce qui était prévu dans le scénario du 9 avril. La diminution plus marquée du revenu nominal des ménages et des bénéficiaires des sociétés (avant impôt) fera diminuer à son tour les recettes provenant de l'impôt sur le revenu, qui compteront pour 22,8 milliards de dollars de la diminution. Les recettes tirées de la taxe sur les produits et

services sont aussi touchées, en baisse de 4,7 milliards de dollars en 2020-2021 par rapport aux prévisions du dernier rapport<sup>18</sup>.

De leur côté, les dépenses de programme augmenteront de 34,3 milliards de dollars en 2020-2021 par rapport au scénario précédent. Cette augmentation découle principalement d'une augmentation des dépenses de la Prestation canadienne d'urgence, ainsi que le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (cette dernière annoncée après le 7 avril).

Les frais de la dette publique seront 0,3 milliards de dollars plus élevés en 2020-2021, ce qui s'explique surtout par les répercussions de l'accumulation accrue de la dette.

**Tableau 3-3 Scénario financier : indicateurs clés**

G\$	2018-2019	2019-2020	2020-2021
<b>Total des revenus budgétaires</b>			
Scénario 30 avril	332,2	340,6	280,8
Scénario 9 avril	332,2	339,9	314,2
		0,8	-33,3
<b>Total des charges de programmes</b>			
Scénario 30 avril	322,9	341,9	509,7
Scénario 9 avril	322,9	343,6	475,4
		-1,6	34,3
<b>Frais de la dette publique</b>			
Scénario 30 avril	23,3	23,7	23,3
Scénario 9 avril	23,3	23,7	23,0
		0,0	0,3
<b>Solde budgétaire</b>			
Scénario 30 avril	-14,0	-24,9	-252,1
Scénario 9 avril	-14,0	-27,4	-184,2
		2,5	-67,9
<b>Dette fédérale au PIB (%)</b>			
Scénario 30 avril	30,8	30,8	48,4
Scénario 9 avril	30,8	31,0	41,4
		-0,1	7,0

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

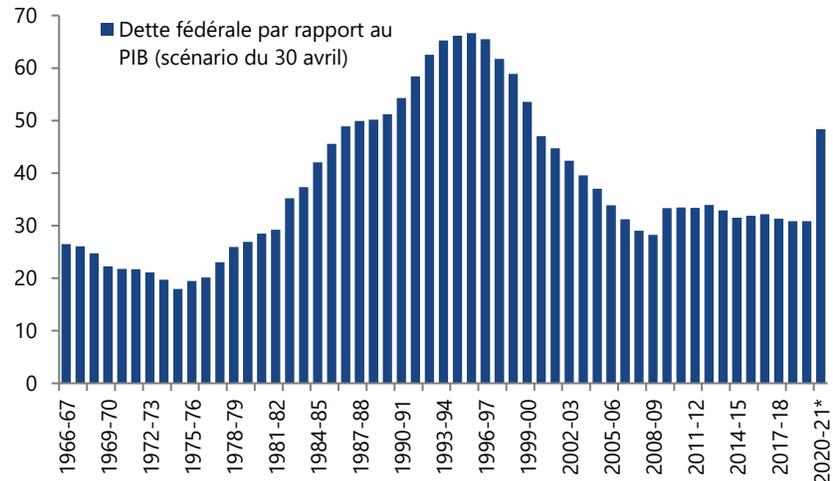
Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

La hausse du déficit budgétaire et la forte diminution du PIB nominal feront passer le ratio de la dette fédérale au PIB à 48,4 % en 2020-2021, soit 7 points de pourcentage de plus que dans le scénario du 9 avril.

La figure 3-1 remet l'augmentation de 48,4 % du ratio de la dette fédérale au PIB en 2020-2021 dans une perspective historique. La dernière fois que ce ratio a atteint plus de 48,4 %, c'était en 1999-2000. Il demeure toutefois bien en deçà du sommet de 66,6 % du PIB atteint en 1995-1996 (depuis 1966-1967).

Figure 3-1 Ratio de la dette fédérale au PIB

En pourcentage du PIB



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les valeurs de la dette fédérale au PIB en 2019-2020 et en 2020-2021 sont basées sur le scénario du 30 avril.

Malgré les mesures annoncées récemment, d'autres mesures financières pourraient être nécessaires pour soutenir l'économie dans les prochains mois. En outre, même après l'ajout de mesures de soutien, de nouvelles *mesures de relance* budgétaires pourraient être nécessaires pour que l'économie redémarre, surtout si le comportement des consommateurs et des entreprises ne revient pas à la « normale » rapidement.

Dans le contexte de la viabilité budgétaire, il est essentiel de faire la distinction entre les mesures budgétaires temporaires et permanentes. La situation actuelle exige que l'on prenne des mesures stratégiques immédiates et énergiques pour faire face à des circonstances imprévues et exceptionnelles. Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas l'intention de rendre permanentes les mesures budgétaires annoncées.

Il faut se rappeler qu'avant les chocs dus à la COVID-19 et à la chute des prix du pétrole, le gouvernement affichait un bilan sain<sup>19</sup>. Compte tenu de la nature temporaire des mesures budgétaires et de l'expérience du passé, et étant donné que les taux offerts sur le marché du crédit sont historiquement

bas, tout laisse croire que le gouvernement pourrait contracter d'autres emprunts s'il le fallait<sup>20</sup>.

À court et à moyen terme, le ratio de la dette fédérale au PIB sera considérablement plus élevé que le niveau de 30,8 % atteint en 2018-2019, et ce, à cause des mesures budgétaires temporaires qui ont été prises et de la diminution du PIB.

Après l'expiration des mesures budgétaires et la reprise de l'économie, le ratio de la dette fédérale au PIB devrait se stabiliser, puis commencer à diminuer selon les modalités de la politique budgétaire d'avant la crise. Toutefois, si certaines des mesures sont prolongées ou deviennent permanentes, il pourrait continuer d'augmenter.

## Annexe A: Scénario économique détaillé

% sauf indication au contraire	19T4	20T1	20T2	20T3	20T4	2020
<b>Croissance du PIB réel*</b>						
Scénario 30 avril	0,1	-2,5	-20,0	7,5	9,0	-12,0
Scénario 9 avril	0,1	-0,6	-6,9	0,0	1,2	-5,1
<b>Croissance du PIB nominal*</b>						
Scénario 30 avril	1,1	-3,0	-22,8	7,6	9,2	-13,6
Scénario 9 avril	1,1	-0,6	-9,4	0,0	1,5	-5,9
<b>PIB nominal (G\$)**</b>						
Scénario 30 avril	2 338	2 268	1 751	1 884	2 057	1 990
Scénario 9 avril	2 338	2 323	2 105	2 105	2 135	2 167
<b>Taux des bons du Trésor à 3 mois</b>						
Scénario 30 avril	1,7	1,2	0,2	0,2	0,2	0,4
Scénario 9 avril	1,7	1,2	0,3	0,3	0,2	0,5
<b>Taux des obligations du gouvernement à 10 ans</b>						
Scénario 30 avril	1,5	1,1	0,8	0,8	0,9	0,9
Scénario 9 avril	1,5	1,1	0,9	0,9	0,9	0,9
<b>Taux de chômage</b>						
Scénario 30 avril	5,7	6,3	13,4	11,1	8,9	9,9
Scénario 9 avril	5,7	7,2	14,8	15,0	12,7	12,4
<b>Taux d'emploi</b>						
Scénario 30 avril	61,8	60,7	53,8	55,8	57,8	57,0
Scénario 9 avril	61,8	60,8	55,8	55,6	57,2	57,3
<b>Inflation de l'IPC (année / année)</b>						
Scénario 30 avril	2,1	1,8	0,0	0,3	0,7	0,7
Scénario 9 avril	2,1	2,1	0,6	0,5	0,4	0,9
<b>Prix du pétrole WTI (\$ US)</b>						
Scénario 30 avril	57	46	18	28	31	31
Scénario 9 avril	57	45	26	28	31	32
<b>Prix du pétrole WCS (\$ US)</b>						
Scénario 30 avril	38	29	7	15	15	16
Scénario 9 avril	38	28	13	15	15	18
<b>Croissance du PIB réel américain</b>						
Scénario 30 avril	0,5	-1,8	-19,0	8,5	11,0	-9,3
Scénario 9 avril	0,5	-0,3	-4,0	0,1	0,9	-2,2

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : \* Les taux de croissance du PIB sont exprimés comme le changement en termes pourcentage par rapport au niveau du PIB d'un trimestre à l'autre (non annualisés).

\*\* Les niveaux du PIB nominal par trimestre sont exprimés aux taux annuels.  
Le scénario économique du 9 avril est inchangé du scénario du 27 mars.

## Annexe B: Scénario financier détaillé

G\$	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Impôts sur le revenu des particuliers	163,9	171,8	142,2
Impôts sur le revenu des sociétés	50,4	49,0	38,0
Impôts sur le revenu des non-résidents	9,4	9,6	7,5
Taxes et droits d'accise	57,2	55,4	40,6
Produits de la redevance sur les combustibles	0,0	2,8	4,4
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	22,3	22,7	19,8
Autres revenus	29,1	29,5	28,2
<b>Total des revenus budgétaires revenus</b>	<b>332,2</b>	<b>340,6</b>	<b>280,8</b>
Prestations aux aînés	53,4	56,1	59,2
Prestations d'assurance-emploi	18,9	19,6	34,5
Prestations pour enfants	23,9	24,3	26,6
Principaux transferts aux autres administrations	75,9	78,9	80,8
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,7	3,4	4,8
Autres paiements de transfert	51,8	54,6	193,0
Charges de fonctionnement et d'immobilisations	98,4	105,0	110,6
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>322,9</b>	<b>341,9</b>	<b>509,7</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>23,3</b>	<b>23,7</b>	<b>23,3</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-14,0</b>	<b>-24,9</b>	<b>-252,1</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>685,5</b>	<b>710,2</b>	<b>962,3</b>
<b>% du PIB</b>			
Revenus budgétaires	14,9	14,8	14,1
Charges de programmes	14,5	14,8	25,6
Frais de la dette	1,0	1,0	1,2
Solde budgétaire	-0,6	-1,1	-12,7
Dette fédérale	30,8	30,8	48,4

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

## Annexe C: Comparaison du scénario du 9 avril

G\$	2019-2020	2020-2021
Impôts sur le revenu des particuliers	1,0	-16,6
Impôts sur le revenu des sociétés	0,8	-5,7
Impôts sur le revenu des non-résidents	0,5	-0,6
Taxes et droits d'accise	-1,9	-6,4
Produits de la redevance sur les combustibles	0,0	-0,5
Revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi	0,0	-3,2
Autres revenus	0,4	-0,5
<b>Total des revenus budgétaires revenues</b>	<b>0,8</b>	<b>-33,3</b>
Prestations aux aînés	0,0	0,3
Prestations d'assurance-emploi	-1,2	-4,6
Prestations pour enfants	0,2	0,0
Principaux transferts aux autres administrations	0,0	0,5
Retour des produits de la redevance sur les combustibles	0,0	-0,5
Autres paiements de transfert	0,1	40,4
Charges de fonctionnement et d'immobilisations	-0,7	-1,9
<b>Total des charges de programmes</b>	<b>-1,6</b>	<b>34,3</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>
<b>Solde budgétaire</b>	<b>2,5</b>	<b>-67,9</b>
<b>Dette fédérale</b>	<b>-2,9</b>	<b>65,0</b>
<b>% du PIB</b>		
Revenus budgétaires	0,0	-0,4
Charges de programmes	-0,1	3,7
Frais de la dette	0,0	0,1
Solde budgétaire	0,1	-4,2
Dette fédérale	-0,1	7,0

Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

# Notes

---

1. Les rapports précédents se trouvent aux adresses suivantes :  
Rapport du 9 avril : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-004-S/RP-2021-004-S\\_fr.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-004-S/RP-2021-004-S_fr.pdf).  
Rapport du 27 mars : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-1920-033-S/RP-1920-033-S\\_fr.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-1920-033-S/RP-1920-033-S_fr.pdf).
2. Pour une description des mesures de santé publique en vigueur actuellement, veuillez consulter la page *Mesures communautaires de santé publique pour atténuer la propagation des maladies à coronavirus (COVID-19) au Canada* de l'Agence de la santé publique du Canada, à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/mesures-sante-publique-utilisees-reduire-covid-19.html> (consultée le 18 avril 2020), ainsi que la page *Ressources des provinces et des territoires sur la COVID-19*, à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/symptomes/ressources-provinces-territoires-covid-19.html> (consultée le 18 avril 2020).
3. À titre de rappel, l'hypothèse émise dans les précédents rapports était que les mesures de distanciation physique et de confinement prises en réaction à la COVID-19 demeureraient en vigueur jusqu'en août.
4. Voir : [https://www.opec.org/opec\\_web/en/press\\_room/5891.htm](https://www.opec.org/opec_web/en/press_room/5891.htm) [TRADUCTION].
5. Dans les précédents rapports, le DPB émettait l'hypothèse que l'OPEP et ses pays membres ne plafonneraient pas la production de pétrole afin de cibler des marchés mondiaux du pétrole relativement équilibrés.
6. Voir : <https://www.iea.org/reports/oil-market-report-april-2020> [TRADUCTION].
7. Pour une description des mesures monétaires et financières prises en vue de soutenir l'économie et le système financier, voir : <https://www.banqueducanada.ca/marches/operations-marches-octroi-liquidites/covid-19-mesures-soutenir-economie-systeme-financier/>.
8. Voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200409/dq200409a-fra.htm>.
9. Voir : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200415/dq200415a-fra.htm>.
10. La plus importante diminution annuelle du PIB nominal a été observée en 2009 (5,1 %) et elle correspond à environ 40 % de la diminution prévue en 2020.

11. Le *Rapport sur la politique monétaire* publié en avril 2020 par la Banque du Canada se trouve ici : <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2020/04/rpm-2020-04-15.pdf>. Le Graphique 11 (page 21) du rapport de la Banque du Canada présente diverses trajectoires plausibles que pourraient suivre les niveaux du PIB réel en fonction de scénarios indicatifs. Le DPB utilise cette information pour estimer la fourchette implicite des taux de croissance du PIB réel en 2020 relativement à ces scénarios.
12. Dans le présent rapport, nous nous intéressons désormais au taux d'emploi, au nombre moyen d'heures travaillées par semaine et au nombre total d'heures travaillées. Compte tenu de la mise en place des mesures de lutte contre l'épidémie, de la fermeture des entreprises non essentielles et des restrictions de voyage, le taux de chômage sous-estime les répercussions des chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole sur le marché du travail.

Dans notre dernier scénario économique, compte tenu de l'incertitude entourant la manière dont les définitions de la population active seraient appliquées et de la manière dont les ménages décriraient leur situation sur le marché du travail, nous avons supposé que le taux d'activité (c'est-à-dire le nombre de personnes au travail et en chômage par rapport à la population âgée de 15 ans et plus) resterait inchangé jusqu'en décembre 2020 et qu'il correspondrait ainsi à son niveau de février 2020. Cependant, en mars, 597 500 personnes (sur une base nette) ont quitté la population active, et le taux d'activité a donc fortement diminué, passant de 65,5 % en février à 63,5 %.

C'est pourquoi nous avons révisé notre hypothèse pour tenir compte du faible taux d'activité. Cela a entraîné des révisions à la baisse du taux de chômage pour les trimestres restants de 2020 (annexe A), même si nous avons supposé que les chocs dus à la pandémie de COVID-19 et à la chute des prix du pétrole auraient des répercussions négatives plus importantes sur le marché du travail.

13. Voir : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/covid-19> (consulté le 30 avril 2020).
14. Le 8 avril, le gouvernement a annoncé des modifications au programme Emplois d'été Canada. Selon les directives d'Emploi et Développement social Canada, le DPB prévoit que ces changements seront financés à même les allocations budgétaires actuelles pour 2020-2021. Aucun autre fonds ne sera ajouté.
15. Pour des détails supplémentaires, prière de consulter : <https://www.canada.ca/fr/ministere-finances/plan-intervention-economique.html>.
16. Le DPB a estimé que l'indemnisation aux enfants et aux gardiens des Premières Nations lésés par le système de protection de l'enfance dans les réserves pourrait s'élever entre 0,9 et 2,9 milliards de dollars si elle est versée avant la fin de 2020 (voir : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-001-M/RP-2021-001-M\\_fr.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-001-M/RP-2021-001-M_fr.pdf)). Or, compte tenu de l'incertitude entourant le règlement de ces demandes et le moment où elles seront présentées, l'évaluation des coûts n'est pas incluse dans le scénario actuel.

17. Voir les *Tableaux de référence financiers 2019* de Finances Canada à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/content/dam/fin/publications/frt-trf/2019/frt-trf-19-fra.pdf>. Pour exprimer les agrégats budgétaires par rapport au PIB au cours de l'histoire, nous utilisons les données actuelles du PIB de Statistique Canada (pour les séries commençant en 1961). Les mêmes séries qui figurent dans les tableaux de Finances Canada ont été calculées en utilisant d'anciennes données du PIB, ce qui mène à des différences mineures dans nos calculs.
18. Le report des paiements d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés n'a aucune incidence budgétaire en 2020-2021.
19. Voir le Rapport sur la viabilité financière de 2020 : [https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-1920-029-S/RP-1920-029-S\\_fr.pdf](https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-1920-029-S/RP-1920-029-S_fr.pdf).
20. Par exemple, les mesures prises pendant les pires années de la Deuxième Guerre mondiale ont entraîné d'énormes déficits budgétaires fédéraux (en moyenne, 21 % du PNB par année de 1942 à 1945), qui n'étaient pas de nature permanente. Ensuite, peu de temps après la Deuxième Guerre mondiale, le gouvernement fédéral a enregistré le plus important excédent budgétaire de son histoire en pourcentage de l'économie (5 % du PNB en 1947).

Voir le billet de blogue du DPB publié le 20 mars pour obtenir plus de détails : <https://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/pbo-estimate-federal-fiscal-room-in-fiscal-sustainability-report-2020--pbo-estimate-federal-fiscal-room-in-fiscal-sustainability-report-2020>.